

# DÉLIBÉRATIONS

N° 2022/119/7.4

Feuille n°147

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes  
Terrassonnais Haut Périgord  
Noir**

**58 Avenue Jean Jaurès  
24120 TERRASSON-  
LAVILLEDIEU**

**L'an deux mil vingt-deux, le 26 septembre**, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Condat sur Vézère, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

**Date de convocation : 20 septembre 2022**

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	44
Votants :	48
Pour :	48
Contre :	0
Abstention :	0

**PRÉSENTS :**

**Titulaires** : Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Bertrand CAGNIART, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Patrick GAGNEPAIN Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Elodie REBEYROL, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire ADOUX, Edmond Claude DELPY, Patrick DELAUGEAS, Claude TURBANT, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Fabien JAUBERT, Claudine LIARSOU, Maud MANIERE, Jean-Yves VERGNE, Caroline VIEIRA, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT DUBREUIL, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN,

**Suppléant** : Gilles COZANET représente Dominique DURUY, Jean-Paul LACOMBE représente Lionel ARMAGHANIAN, Patrick LEFEBVRE représente Gérard MERCIER.

**Excusés** : Sylviane GRANDCHAMP donne pouvoir à Laurent PELLERIN, Patricia FLAGEAT, Jean Michel LAGORSE, Jacques MIGNOT, Jean-Louis PUJOLS donne pouvoir à Elodie REBEYROL, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Bernard DURAND, Mattia TRENTEMONT donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD, Jean BOUSQUET donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Roger LAROUQUIE, Sabine MALARD,

**SECRÉTAIRE** : Mme Bernadette MERLIN.

**OBJET : Attribution de subventions aux entreprises**

Vu le code général des collectivités territoriales  
Vu le SRDEII approuvé en date du 24 aout 2020 et son avenant de prolongation  
Vu la délibération du 4 novembre 2019, dans le cadre de la convention SRDEII (Schéma Régional de Développement économique avec la Région Nouvelle Aquitaine  
Vu la délibération du 18 septembre 2019 adoptant un règlement d'interventions en faveur des entreprises en phase de création, développement ou de transmission.

Considérant les demandes exprimées par les entreprises dont le siège social est situé sur le territoire de la Communauté de Communes,

AR Prefecture

024-200041150-20220930-DE2022\_119-DE  
Reçu le 30/09/2022  
Publié le 30/09/2022

Considérant le formulaire renseigné par le demandeur dans le cadre de sa demande d'aide et les pièces fournies par celui-ci,

Considérant que cette subvention sera imputée sur le Budget principal 2022 au compte 20422.

**Le conseil communautaire, ouï l'exposé de Mme BOURRA, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE :**

☞ **D'ACCORDER des subventions** à 9 entreprises dans le cadre de leurs projets d'investissement. Le montant des subventions est basé sur des devis. Si le montant des factures s'avère plus bas, le versement final du solde de la subvention sera proratisé. Il sera possible de verser un acompte de subvention sur production de premières factures et selon l'avancée du projet, au prorata. Le versement du solde s'effectuera à la réalisation complète du projet accompagné :

1) **SARL la tourte de Limeyrat** – Mme BASCLE Aurore et Monsieur HERBRETEAU Philippe – le bourg 24210 LIMEYRAT

Activité : boulangerie – pâtisserie

Projet d'investissement : achat de matériels nécessaires à l'activité (échelle pâtissière, balance, four, pétrin, armoire...)

Montant total de l'investissement : 43 759 €

Axe 3 d'intervention SRDEII : soutenir la création et le développement

Assiette subventionnable : 20 000 €

Taux intervention : 25 %

Montant de la subvention : 5 000 €

2) **SARL PARMELAN** – Monsieur Da Costa Thomas et Mme Lepeltier Alice – l'étang – 24210 THENON

Activité : restauration

Projet d'investissement : achat de matériels de cuisine et d'un bungalow pour y faire la cuisine

Axe 3 d'intervention SRDEII : soutenir la création et le développement

Montant total de l'investissement : 16 172 €

Assiette subventionnable : 16 172 €

Taux intervention : 25 %

Montant de la subvention : 4 043 €

3) **EURL MK Isolation** – Monsieur KOMUR Mevlut 482 route de Mayjonade – 24120 TERRASSON

Activité : isolation

Projet d'investissement : construction d'un bâtiment de stockage et de bureau pour y installer le siège social de l'entreprise sur la commune de Terrasson

Axe d'intervention SRDEII : soutien aux investissements immobilier d'entreprises

Montant total de l'investissement : 141 432 €

Assiette subventionnable : 15 000 €

Taux intervention : 30 %

Montant de la subvention : 4 500 €

**AR Prefecture**

024-200041150-20220930-DE2022\_119-DE  
Reçu le 30/09/2022  
Publié le 30/09/2022

# DÉLIBÉRATIONS

N° 2022/119/7.4

Feuillet n°148

4) **Monsieur Vieillefosse Sylvain** – Maillol 24120 LADORNAC

Activité : plaquiste, peintre

Projet d'investissement : acquisition d'un bâtiment de stockage

Axe d'intervention SRDEII : soutien aux investissements immobilier d'entreprises

Montant total de l'investissement : 30 000 €

Assiette subventionnable : 15 000 €

Taux intervention : 30 %

Montant de la subvention : 4 500 €

5) **SAS Bourinel Boissy** – monsieur Arnaud Boissy et Nathalie Bourinel – 41 avenue de la Libération 24210 Thenon

Activité : salon de coiffure

Projet d'investissement : changement bac à shampoing et fauteuil et enseigne

Montant total de l'investissement : 9493 €

Axe 3 d'intervention SRDEII : soutenir la création et le développement

Assiette subventionnable : 9493€

Taux intervention : 25 %

Montant de la subvention : 2373.25€

6) **Madame FRIGO Jessica** 14 rue Marcel Michel 24120 TERRASSON

Activité : pizzeria ambulante

Projet investissement : achat d'un véhicule de tournée et aménagement d'une cuisine

Montant total de l'investissement : 28153 €

Axe 3 d'intervention SRDEII : soutenir la création et le développement

Assiette subventionnable : 20 000€

Taux intervention : 25 %

Montant de la subvention : 5 000 €

7) **EURL un pas en ville** – Mme ROMAIN Isabelle – 5 rue Cournarie 24120 TERRASSON

Activité : vente de chaussures et accessoires

Projet : changement de store banne, installation d'une pompe à chaleur, changement moquette et travaux de peinture

Montant total de l'investissement : 10 052 €

Axe 3 d'intervention SRDEII : soutenir la création et le développement

Assiette subventionnable : 10 052€

Taux intervention : 25 %

Montant de la subvention : 2 513 €

AR Prefecture

024-200041150-20220930-DE2022\_119-DE  
Reçu le 30/09/2022  
Publié le 30/09/2022

8) **Monsieur FLOUR Henri** 19 rue Général Cournarie 24120 TERRASSON

Activité : boucherie – charcuterie - traiteur

Projet : achat de matériels nécessaires à l'activité (four, hachoir, balance, tiroir-caisse, panneau, plan de travail, étagères, accessoires cuisine)

Montant total de l'investissement : 25 122 €

Axe 3 d'intervention SRDEII : soutenir la création et le développement

Assiette subventionnable : 20 000€

Taux intervention : 25 %

Montant de la subvention : 5 000 €

9) **Monsieur PRAUDEL Jean-Jacques** 236 impasse du Cormier – 24120 TERRASSON

Activité : boulangerie – pâtisserie

Projet : achat de matériels nécessaires à l'activité (pétrin, batteur, repose pâton, plonge, réfrigérateur)

Montant total de l'investissement : 45 767 €

Axe 3 d'intervention SRDEII : soutenir la création et le développement

Assiette subventionnable : 20 000€

Taux intervention : 25 %

Montant de la subvention : 5 000 €

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à faire, dire et signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,  
le 30/09/2022

Le Président,  
Dominique BOUSQUET  
Terrassonnais

Communauté de Communes  
58 Avenue Jean Jaurès  
24120 Terrasson-Lavilledieu  
05 53 50 96 10  
Haut Périgord Noir

Terrassonnais  
Communauté de Communes  
58 Avenue Jean Jaurès  
24120 Terrasson-Lavilledieu  
05 53 50 96 10  
Haut Périgord Noir

AR Prefecture

024-200041150-20220930-DE2022\_119-DE  
Reçu le 30/09/2022  
Publié le 30/09/2022